



Des salariés informés sur leur protection sociale et efficacement accompagnés

La protection sociale peut sembler complexe pour vos salariés. Nous facilitons l'accès de vos salariés à leurs garanties et services pour qu'ils soient mieux protégés et bien informés.

L'espace client salarié : un outil indispensable pour vos salariés

Avec l'espace client particulier, vos salariés disposent d'un outil simple et pratique pour gérer leur santé, leur prévoyance et leur épargne retraite en ligne, 24h/24 et 7j/7.



Conseils pratiques, tutoriels...

Nous vous apportons un accompagnement pour les aider à bien comprendre leur contrat et leurs avantages. Voici quelques exemples :

| SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE RETRAITE |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Comment optimiser ses dépenses santé ? • Les services associés aux contrats (assistance, réseau d'opticiens partenaires...) | <ul style="list-style-type: none"> • Comment désigner ses bénéficiaires en cas de décès ? | <ul style="list-style-type: none"> • Bien préparer sa retraite, comment optimiser fiscalement ses versements sur le contrat PER ? • Comment mettre en place des versements programmés depuis l'espace client ? |

RETROUVEZ LES SUPPORTS SUR PAYSAGE.GROUPAGRICA.COM À LA RUBRIQUE VOTRE GESTION EN PRATIQUE



UN GUIDE EMPLOYEUR PENSÉ POUR LES PROFESSIONNELS DU PAYSAGE

En tant qu'employeur du paysage, vos salariés sont au cœur de la réussite et de la performance de votre entreprise.

Pour vous permettre de vous consacrer pleinement à votre métier, AGRICA PRÉVOYANCE est à vos côtés pour simplifier la gestion de la protection sociale de l'ensemble de vos salariés.

Ce guide a été conçu pour répondre à vos besoins avec un éclairage sur :

- 1 vos **obligations conventionnelles et réglementaires** ainsi que les **solutions adaptées** aux besoins de vos salariés en matière de santé, prévoyance et épargne retraite ;
- 2 les **services complémentaires** (assistance, action sociale, prévention...) inclus selon votre contrat ;
- 3 la gestion pratique de vos contrats grâce à votre **espace client entreprise** ;
- 4 **l'accompagnement** et la **valorisation** de ces dispositifs auprès de vos salariés.

Nous souhaitons ainsi vous aider dans vos démarches, à accéder aux informations essentielles sur la protection sociale de vos salariés, et bénéficier d'un accompagnement adapté à votre activité !



Afin de respecter l'environnement en la préservation des ressources naturelles, l'ensemble des supports sont accessibles de manière dématérialisée



Nous sommes présents à vos côtés.

Notre accompagnement s'appuie sur une proximité renforcée grâce à un réseau commercial dédié présent à vos côtés durant toute la vie du contrat.

Envie d'en savoir + ?

Vous êtes client et vous souhaitez avoir des précisions sur votre contrat ?

Santé & Prévoyance
04 68 11 77 30
(Prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 12h - 13h30 à 17h (16h le vendredi))

Retraite supplémentaire
01 71 21 19 19
(Prix d'un appel local du lundi au vendredi 9h à 17h)

Vous souhaitez des informations sur nos solutions, contactez un conseiller commercial AGRICA PRÉVOYANCE proche de chez vous.

Retrouvez les coordonnées sur le site dédié à la protection sociale des salariés du paysage : paysage.groupagricra.com



AGRICA PRÉVOYANCE - www.groupagricra.com - représente CPCEA (SIRET 784 411 134 00033), institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale et CPCEA Retraite Supplémentaire, (SIRET - 891 966 574 00016), société anonyme au capital social de 126 245 500 euros, régie par le Code des Assurances - Membres du GIE AGRICA GESTION (RCS Paris n° 493 373 682) - situées au 21 rue de la Bienfaisance 75008 Paris et soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont le siège est établi 4, place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09

03/25 - Lonsdale - Crédit photo: Getty Images



LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES SALARIÉS DU PAYSAGE

Protéger et fidéliser vos salariés, nous sommes avec vous à chaque étape.



C'est ici que tout se passe !

Retrouvez l'ensemble des documents à cet endroit :



Paysage.groupagricra.com



Le code IDCC est le 7018 et votre code APE/NAF est le 8130Z

DÉCOUVREZ, EN UN COUP D'ŒIL, LES SOLUTIONS AGRICA PRÉVOYANCE POUR PROTÉGER VOS SALARIÉS

Dépliez l'affiche pour visualiser :

- les **solutions obligatoires**, pour garantir votre conformité ;
- les **les garanties ou contrats optionnelles**, pour répondre aux besoins spécifiques de vos salariés et de votre entreprise.

À vos côtés pour vous aider à respecter vos obligations conventionnelles et fidéliser vos salariés

En tant qu'employeur du paysage, vous êtes tenu de garantir à vos salariés une couverture en santé, prévoyance et épargne retraite respectant les dispositions légales et conventionnelles propres à votre secteur. Avec AGRICA PRÉVOYANCE, vous avez l'assurance de respecter ces obligations tout en offrant à vos salariés une protection sociale globale et adaptée.

| SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE RETRAITE |
|---|---|--|
| Une couverture complète pour les postes de santé tels que l'hospitalisation, les soins courants, le dentaire, l'optique, les aides auditives... | Une protection optimale face aux aléas de la vie (arrêt de travail, invalidité, décès). | Un Plan d'Épargne Retraite offrant un complément de revenus pour leur future retraite. |

Vous employez des ouvriers et employés ?

Vous êtes tenu de couvrir vos salariés conformément aux conditions définies par la Convention collective du 10 octobre 2008 en matière de santé / prévoyance et par l'Accord national du 3 février 2022 dédié à la retraite supplémentaire.

SOLUTIONS AGRICA



CCN DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DU PAYSAGE



PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE CPCEA



Vous employez des techniciens et agents de maîtrise (TAM) et cadres ?

Vous êtes tenu de couvrir vos salariés cadres et TAM conformément aux conditions définies par l'Accord National du 15 juin 2012.

SOLUTIONS AGRICA



ACCORD NATIONAL DES TAM ET CADRES DU PAYSAGE



OPTION « MAINTIEN DE SALAIRE »



Fidélisez et motivez avec des garanties supplémentaires pour une meilleure protection. Visualisez l'ensemble des solutions proposées par AGRICA PRÉVOYANCE grâce à l'affiche incluse dans le rabat de ce guide.

Nos actions sociales et de prévention adaptées à votre secteur pour accompagner vos salariés et contribuer à la sérénité de votre activité

Les tracas du quotidien ne se résolvent pas uniquement par le versement des garanties prévues dans un contrat santé ou prévoyance. Chez AGRICA PRÉVOYANCE, nous allons plus loin en proposant un accompagnement social, inclus dans votre contrat, qui fait la différence.



Faites de la prévention un levier pour le bien-être de vos équipes !

À travers nos actions collectives, vous pouvez contribuer au **bien-être** et à la **performance** de vos équipes et ainsi renforcer la protection sociale mise en place par votre entreprise

Qualité de vie au travail

Ex. : prise en charge financière des vaccins contre la grippe, atelier posture...

Sécurité au travail

Ex. : organisation d'un atelier sur la prévention des accidents...

Accompagnement dans les moments difficiles

Ex. : intervention post-traumatique lié à un décès d'un salarié...

L'action sociale : un soutien concret pour vos salariés en situation de fragilité

Pour vos salariés, nous apportons des aides individuelles qui soutiennent vos collaborateurs lorsqu'ils en ont le plus besoin* :

Aléas de la vie

Ex. : aide au retour à l'emploi après un arrêt de travail de longue durée...

Soutien financier

Ex. : Pays'apprentis - Aide financière pour faciliter l'accès à la formation des apprentis du secteur

Soutien familial

Ex. : intervention post-traumatique lié à un décès d'un salarié...

*Ces aides sont soumises à condition de ressources et instruites par le service social d'Agrica PRÉVOYANCE.

DÉCOUVREZ TOUS NOS DISPOSITIFS SUR [PAYSAGE.GROUPAGRIC.COM](https://paysage.groupagric.com), RUBRIQUE ACTION SOCIALE ET PRÉVENTION



Vos démarches en toute autonomie

Gagnez du temps avec votre Espace client entreprise

Gestion administrative, documentation contractuelle, cotisations... Nombreux et pratiques, les services et fonctionnalités de votre Espace client vous font gagner du temps pour mieux vous concentrer sur votre activité.



- Consulter et actualiser les données administratives de votre entreprise
- Gérer les utilisateurs et déléguer le cas échéant la gestion à votre cabinet comptable
- Accéder rapidement à l'ensemble de votre documentation contractuelle
- Accéder à la liste des salariés affiliés
- Consulter votre tableau de bord des cotisations
- Contacter AGRICA pour toutes vos questions